



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Trente-troisième session

Rabat (Royaume du Maroc), 26-28 mars et 18-20 avril 2024

Transformation bleue en Afrique: le potentiel des produits alimentaires aquatiques

Résumé

La richesse de l'Afrique en ressources aquatiques marines et continentales pourrait être précieuse pour combattre la faim et la malnutrition, à condition que ces ressources soient gérées de façon durable. Les systèmes alimentaires aquatiques (pêche de capture et aquaculture marines et continentales) fournissent déjà de la nourriture et ont contribué à améliorer la nutrition de millions d'Africains, notamment dans les pays en déficit alimentaire et à faible revenu. Pourtant, la consommation de produits alimentaires aquatiques par habitant sur le continent est égale à la moitié de la moyenne mondiale et, alors que l'aquaculture est encouragée et se développe comme source de nourriture, l'Afrique ne produit que 2,5 pour cent de la production aquacole mondiale d'animaux aquatiques. En outre, les projections de production¹ indiquent qu'en 2032, l'Afrique pourrait être le seul continent à connaître une baisse de sa consommation de produits alimentaires aquatiques par habitant, principalement faute d'une augmentation de la production suffisante pour compenser la croissance démographique. La population africaine devrait en effet passer de 1,4 milliard à 2,5 milliards d'habitants d'ici à 2050, un doublement à la fois source de défis à relever et de possibilités à exploiter compte tenu de la diversité des espèces de poissons de la région, étroitement liées aux traditions culturelles et alimentaires des nombreuses communautés africaines. Il est indispensable d'exploiter l'abondance potentielle de la région en ressources aquatiques pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, mais aussi pour stimuler les échanges commerciaux de l'Afrique à l'intérieur du continent et avec le reste du monde. La pêche artisanale contribue pour une part importante au total des prises et occupe une place essentielle dans le secteur: elle procure des moyens d'existence, assure la sécurité alimentaire et est un pilier de l'économie au niveau tant local que national.

¹ <https://www.fao.org/documents/card/en/c/CC0461FR>.

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

Si l'on veut tirer parti au maximum des systèmes alimentaires aquatiques pour améliorer les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique, il est nécessaire de faire des systèmes alimentaires aquatiques durables et résilients un élément majeur du Programme 2030 pour un développement durable. La FAO propose pour cela une Feuille de route sur la transformation bleue qui définit, à partir des objectifs visés, les grandes priorités d'action propres à maximiser la contribution des systèmes alimentaires aquatiques à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à une alimentation saine abordable. Elle repose sur l'expansion et l'intensification d'une aquaculture durable, une gestion efficace des pêches et l'amélioration des chaînes de valeur aquatiques, dans l'optique d'assurer la viabilité sociale, économique et environnementale des systèmes alimentaires aquatiques tout en améliorant la situation nutritionnelle.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:

Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Afrique

ARC-Secretariat@fao.org

I. Généralités

1. Les aliments d'origine aquatique fournissent au moins 20 pour cent de la moyenne des apports en protéines animales par habitant pour 3,3 milliards d'êtres humains et constituent une source unique d'acides gras oméga 3 et de micronutriments essentiels qui sont indispensables au développement cognitif et physique des individus. En 2020, environ 600 millions de personnes étaient tributaires des systèmes alimentaires aquatiques pour vivre, dont 58 millions travaillant dans la production primaire. La valeur de la production aquatique à la première vente s'élevait à 406 milliards d'USD et les exportations mondiales de produits aquatiques ont atteint le niveau record de 176 milliards d'USD en 2021. Les produits aquatiques font partie des denrées alimentaires les plus échangées dans le monde.

2. Les systèmes de production alimentaire aquatiques émettent moins de carbone, consomment moins d'eau et ont une empreinte écologique plus faible que la plupart des systèmes de production animale terrestres. Ils apportent également des avantages immatériels aux parties prenantes, notamment du point de vue de la gestion responsable de l'environnement, de l'identité culturelle et de la cohésion sociale. Ces avantages montrent combien les systèmes alimentaires aquatiques pourraient contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

3. En 2021, la production animale aquatique en Afrique s'est établie à 12,7 millions de tonnes (7 pour cent de la production mondiale) et s'est traduite par une consommation apparente par habitant de 10 kg par an, soit moins de la moitié de la moyenne mondiale de 20,5 kg par personne. Pour se convaincre de l'importance vitale des aliments d'origine aquatique pour de nombreuses populations côtières, il suffit de savoir qu'en 2021, l'Afrique représentait 10 pour cent du nombre total de pêcheurs et de pisciculteurs dans le monde, dont 13 pour cent des 37,9 millions de pêcheurs de la planète.

4. Malheureusement, les projections mondiales jusqu'en 2032 indiquent que l'Afrique est la seule région où la consommation apparente de produits alimentaires aquatiques par habitant devrait reculer, pour descendre à 9,6 kg par personne et par an. Cette diminution est encore plus importante (8,3 kg/personne/an)² en Afrique subsaharienne, car l'augmentation de la production pourrait ne pas suivre la croissance démographique. Inverser cette tendance demande d'agir de concert pour partager les connaissances et appliquer les meilleures pratiques qui tiennent compte des répercussions sur l'environnement ainsi que de la viabilité sociale et économique de chaque élément des systèmes alimentaires aquatiques en Afrique.

5. Pour guider ces efforts, la FAO a élaboré une Feuille de route sur la transformation bleue³ afin d'exploiter au mieux les possibilités offertes par les systèmes alimentaires aquatiques en tant que moteurs de l'emploi, de la croissance économique, du développement social et de la reprise économique, en particulier face aux conflits et au changement climatique. Elle repose sur trois objectifs quantifiables:

- a. l'intensification et l'expansion de l'aquaculture durable permettent de satisfaire la demande mondiale croissante d'aliments d'origine aquatique;
- b. la gestion efficace de toutes les pêches assure des stocks en bonne santé et des moyens de subsistance équitables;
- c. l'amélioration des chaînes de valeur assure la viabilité sociale, économique et environnementale des systèmes alimentaires aquatiques.

6. La FAO estime que la transformation mondiale des systèmes alimentaires aquatiques pourrait faire progresser la production de 178 millions de tonnes à près de 250 millions de tonnes par an (hypothèse haute), avec une consommation par habitant en hausse à 25,5 kg/an, qui améliorerait la sécurité alimentaire et la nutrition dans le monde. Les membres de la FAO ont souligné le rôle essentiel de la Transformation bleue conçue par l'Organisation pour parvenir à des systèmes alimentaires aquatiques durables⁴.

² Voir OCDE/FAO. 2023. *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2023-2032*, Éditions OCDE, Paris, <https://www.fao.org/3/cc6361fr/cc6361fr.pdf>.

³ Voir <https://www.fao.org/documents/card/fr?details=cc6646EN>.

⁴ Voir le Rapport de la cent soixante-douzième session du Conseil de la FAO. <https://www.fao.org/3/nm116fr/nm116fr.pdf>.

7. La Transformation bleue ouvre des possibilités en matière d'innovation et d'investissement. En exploitant les progrès technologiques et en adoptant des pratiques durables, les pays ont la possibilité de renforcer la résilience et la productivité des systèmes alimentaires aquatiques. Des investissements majeurs dans l'aquaculture durable, la gestion des pêches et l'amélioration des chaînes de valeur sont indispensables pour déverrouiller la croissance économique et garantir la sécurité alimentaire. Par ailleurs, un environnement propice à l'innovation et à l'investissement peut accélérer sensiblement la Transformation bleue.

8. La demande d'aliments d'origine aquatique ne cesse d'augmenter, en particulier dans la région Afrique, en raison d'une démographie en hausse et du fait que les bienfaits de ces produits pour la santé sont de plus en plus reconnus. Compte tenu de la progression limitée de la production à laquelle on peut s'attendre même dans les pêches les mieux gérées, il est nécessaire de miser sur une croissance durable de l'aquaculture pour satisfaire les besoins en produits alimentaires aquatiques, en particulier dans les régions en situation de déficit alimentaire telles que l'Afrique. La croissance anticipée permettra non seulement de répondre à la plus forte demande mais aussi de générer de nouvelles sources de revenus et d'emplois ou de préserver celles qui existent déjà.

9. L'aquaculture reste le secteur de production alimentaire le plus dynamique au niveau mondial. La production aquacole mondiale a progressé pour atteindre 126 millions de tonnes (91 millions de tonnes pour la production animale et 35 millions de tonnes pour la production végétale) en 2021, d'une valeur de 296 milliards d'USD. En Afrique cependant, la production n'a pas dépassé 2,3 millions de tonnes d'animaux aquatiques en 2021, soit environ 2,5 pour cent de la production mondiale. Dans le cadre de la Transformation bleue, la FAO propose trois grands résultats à atteindre au plan mondial en ce qui concerne l'expansion et l'intensification durables de l'aquaculture:

- a. la production mondiale issue d'une aquaculture durable progresse d'au moins 35 pour cent d'ici à 2030;
- b. la croissance de l'emploi et le développement de la main-d'œuvre qualifiée dans le secteur de l'aquaculture améliorent les revenus et les moyens d'existence;
- c. le plein emploi productif est atteint et un travail décent est garanti à toutes les femmes et tous les hommes dans l'aquaculture d'ici à 2030.

10. Le continent s'est néanmoins emparé du défi, mais il reste beaucoup à faire. Le secteur a progressé de 8,3 pour cent par an entre 2000 et 2021, en partant toutefois d'assez loin⁵. L'Union africaine a fait montre d'une forte volonté politique au niveau continental en adoptant en 2014 une politique africaine commune de la pêche, mais les pays se sont peu mobilisés pour la promouvoir et déployer effectivement les mesures prévues. Les priorités en matière d'aquaculture sont mises en œuvre dans le cadre du plan d'action de l'Union africaine pour le développement de l'aquaculture sur le continent (2016-2025). Afin d'assurer la cohérence du cadre continental avec les instruments mondiaux afférents à l'aquaculture, la FAO a apporté un appui technique à l'Union africaine et à l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) pendant la formulation du Cadre politique et de la Stratégie de réforme de la pêche et de l'aquaculture en Afrique (CPSR) par le biais du Programme Poisson du NEPAD et de la FAO (NFFP). Le CPSR définit sept priorités stratégiques, dont le «développement durable de l'aquaculture», qui a pour objectif de stimuler l'émergence d'une aquaculture durable axée sur le marché au moyen d'interventions stratégiques et de plans d'action solides.

11. Assurer la gestion efficace des pêches et de l'aquaculture est l'un des objectifs fondamentaux de la Transformation bleue de la FAO, qui va dans le sens des actions menées par les pays en faveur des ODD et permettra de faire vivre des millions de personnes dans toute l'Afrique. La Transformation bleue de la FAO énonce trois grands résultats à atteindre au plan mondial en matière de pêche durable:

- a. des mesures efficaces sont prises pour assurer une bonne gestion de toutes les pêches dans le monde;

⁵ FAO. 2022. *La Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2022 – Vers une transformation bleue*. Rome, FAO. <https://www.fao.org/documents/card/fr?details=CC0461FR>.

- b. toutes les activités de pêche illicite, non déclarée et non réglementée sont progressivement éliminées;
- c. le plein emploi productif est atteint et un travail décent est assuré pour tous dans le secteur de la pêche.

12. Pour parvenir à ces résultats, la FAO, les gouvernements et les autres partenaires doivent mettre en place des structures de gouvernance, des politiques et des institutions efficaces pour permettre une gestion durable, garantir un accès équitable aux ressources et aux services pour les pêcheurs et les travailleurs du secteur halieutique (femmes et hommes), appliquer des systèmes de gestion efficaces dans toutes les pêches, et assurer l'efficacité, la sécurité et la rentabilité des flottilles de pêche.

13. L'adoption de pratiques de gestion durable et adaptative des pêches permet d'assurer des stocks de poissons en bonne santé et ainsi de retirer des bénéfices sociaux environnementaux et économiques des pêches de capture. De plus, à mesure que les effets du changement climatique et d'autres dangers sur les écosystèmes aquatiques sont mieux compris, il importe de prendre expressément en compte les facteurs de stress climatique et les risques de catastrophe dans la gestion adaptative des pêches. Cela implique d'intégrer les problématiques de l'adaptation au changement climatique et de la réduction des risques de catastrophe, d'établir des connexions plus fortes avec la gestion des ressources naturelles et de s'aligner sur les initiatives de développement plus générales.

14. Dans la région Afrique, des mesures précises ont été prises pour encourager les pratiques de pêche durables, renforcer les cadres réglementaires et mobiliser les différentes parties prenantes pour assurer la viabilité des ressources aquatiques sur le long terme. La FAO collabore avec les organes et les partenaires régionaux du secteur de la pêche et participe activement à des projets comme l'EAF-Nansen⁶ afin d'améliorer la gestion des pêches.

15. La pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDNR) continue de poser problème en Afrique. Les cadres établis par la FAO, comme l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port, les programmes de documentation des prises, les Directives volontaires relatives au transbordement et les Directives volontaires pour la conduite de l'État du pavillon jouent un rôle primordial dans la lutte contre la pêche INDNR et la promotion d'une gestion durable des pêches au niveau mondial et dans la région Afrique. La FAO travaillera sans relâche à intégrer ces cadres de référence afin de contribuer à la sécurité alimentaire et au développement économique de la région.

16. La commémoration de l'Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales (AIPAA) 2022 a offert une occasion unique de s'intéresser aux besoins de la pêche et de l'aquaculture artisanales en Afrique. Des manifestations nationales et régionales, notamment l'étude «Porter un nouvel éclairage sur les captures non visibles»⁷, ont mis en évidence les défis à relever et les solutions possibles dans la pêche et l'aquaculture artisanales en Afrique.

17. L'AIPAA 2022 en Afrique⁸ a souligné le rôle crucial des pêcheurs, des pisciculteurs et des travailleurs du secteur halieutique en tant que gardiens des ressources aquatiques. L'événement a servi de point de départ à de futures collaborations et permis de mettre en avant des projets de la FAO en Afrique et de proposer des recommandations visant à renforcer le rôle de la pêche et de l'aquaculture artisanales dans la région.

⁶ Le programme EAF-Nansen a pour objectif d'améliorer la gestion des pêches conformément à l'approche écosystémique des pêches.

⁷ Voir le rapport « Porter un nouvel éclairage sur les captures non visibles » (résumé en français): <https://www.fao.org/documents/card/fr?details=CC6062FR>.

⁸ Voir le rapport final de l'Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales (AIPAA) 2022 en Afrique (en anglais): www.fao.org/3/cc4939fr/cc4939fr.pdf.

18. Les chaînes de valeur des produits alimentaires aquatiques, qui englobent toutes les activités depuis la production jusqu'à l'arrivée au consommateur, ont besoin d'être améliorées sur le plan de l'efficacité, de l'inclusivité, de la durabilité et de la résilience. Elles augmentent la valeur des aliments d'origine aquatique et permettent ainsi de générer davantage de richesse et de nourriture à partir des systèmes alimentaires aquatiques, d'avoir des moyens d'existence plus résilients et de contribuer à la réduction de la pauvreté. La Transformation bleue de la FAO définit quatre grands résultats à atteindre au plan mondial concernant les chaînes de valeur des produits alimentaires aquatiques:

- a. la consommation mondiale de poisson par habitant augmente fortement d'ici à 2030, en particulier dans les pays du Sud;
- b. les pertes et le gaspillage de poisson diminuent de moitié d'ici à 2030;
- c. dans les pays en développement, les exportateurs actuels et potentiels peuvent satisfaire pleinement aux exigences des principaux pays importateurs;
- d. toutes les formes de discrimination et de mauvais traitements à l'égard des femmes tout au long de la chaîne de valeur sont éliminées.

19. Pour obtenir les résultats ci-dessus, des progrès doivent être faits du point de vue de la compréhension des vulnérabilités et des risques, de l'amélioration des activités après capture, de la transparence et de l'inclusivité, de l'accès aux marchés internationaux et de l'intégration des produits alimentaires aquatiques dans les politiques de nutrition et de sécurité alimentaire.

20. En Afrique, les subventions à la pêche néfastes contribuent à l'appauvrissement des stocks de poissons. L'Accord de l'Organisation mondiale du commerce sur les subventions à la pêche adopté en 2022 vise à réduire l'impact des subventions néfastes sur la santé des stocks en fixant de nouvelles règles multilatérales ayant force de loi. La FAO aidera les pays à mettre cet accord en application.

21. La nécessité de la Transformation bleue vient du besoin absolu de gérer les ressources aquatiques de façon durable, d'améliorer la sécurité alimentaire et de consolider le tissu socioéconomique. Il est essentiel de stimuler l'innovation, d'utiliser des stratégies adaptatives et de mettre en place des collaborations entre les parties prenantes dans les différents contextes nationaux présents en Afrique. Les priorités et les cadres d'action doivent donc impérativement être adaptés au cas par cas à ces besoins si l'on veut concrétiser le potentiel transformateur des systèmes alimentaires aquatiques et contribuer aux efforts de développement durable déployés dans la région.

22. Pour mettre en place des systèmes alimentaires aquatiques durables, il est primordial de collaborer avec les organismes régionaux, notamment les organes régionaux des pêches⁹. Leur excellente connaissance des situations locales est inestimable, de même que leur participation aux activités de collaboration technique et de transfert et partage de connaissances. Les produits alimentaires aquatiques doivent également être intégrés aux initiatives engagées par la FAO dans la région pour combattre la faim, améliorer la productivité et renforcer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise.

23. Il importe de tisser des liens étroits entre les initiatives régionales et mondiales, comme la Transformation bleue, pour faire en sorte que les priorités régionales soient en phase avec les objectifs mondiaux, et ainsi que les actions sur le terrain s'inspirent des normes et des meilleures pratiques mondiales.

⁹ Les organes régionaux des pêches en Afrique sont répertoriés ici <https://www.fao.org/fishery/fr/organization/search>.

II. Objectifs de la session

24. La table ronde ministérielle sera pour les membres et les autres parties prenantes l'occasion d'examiner des exemples concrets de mesures ou de pratiques adoptées par la région Afrique pour promouvoir l'investissement et l'innovation dans les systèmes alimentaires aquatiques. Elle a pour but de rassembler les idées susceptibles de stimuler les investissements et les démarches innovantes pour maximiser la contribution des systèmes alimentaires aquatiques à la croissance économique, à la création d'emploi, au développement durable, à la sécurité alimentaire et à l'amélioration de la nutrition. Il est en effet essentiel de conjuguer dialogue collaboratif, pratiques innovantes et investissements stratégiques pour libérer le potentiel transformateur de la Transformation bleue en Afrique.

III. Résultats attendus

25. Une compréhension commune des principales difficultés et possibilités associées au renforcement des systèmes alimentaires aquatiques dans le cadre de la Transformation bleue dans la région.

26. Une compréhension commune des pratiques exemplaires des membres (par exemple sur le plan de l'environnement politique, des capacités, des institutions, etc.) permettant de favoriser et d'augmenter les investissements et les échanges commerciaux dans le domaine des produits alimentaires aquatiques.

27. Des recommandations et des conseils adressés à la FAO pour qu'elle puisse aider davantage les membres et les communautés économiques régionales à s'approprier la Transformation bleue afin de renforcer les systèmes alimentaires aquatiques.

IV. Public visé/Participants

28. Le public visé comprendra des ministres, l'Union africaine, les communautés économiques régionales d'Afrique, des organisations internationales, des experts nationaux et internationaux, le secteur privé, des organisations non gouvernementales ou de la société civile et d'autres participants invités. Tous ces acteurs se rassembleront pour échanger et promouvoir le plan d'action de la Transformation bleue de la FAO, en s'intéressant plus particulièrement au renforcement des systèmes alimentaires aquatiques sur le continent africain.

V. Ordre du jour

5 minutes	Mot de bienvenue du modérateur aux participants et présentation d'une vidéo	M. Manuel Barange, Sous-Directeur général et Directeur de la Division des pêches et de l'aquaculture de la FAO (modérateur)
10 minutes	Allocution: pourquoi une Transformation bleue en Afrique? Quelle est la vision de la Transformation bleue de la FAO pour un secteur en mutation? Quels résultats peut produire la Transformation bleue dans un secteur dynamique?	M. Manuel Barange, Sous-Directeur général et Directeur de la Division des pêches et de l'aquaculture de la FAO (modérateur)
30 minutes	Table ronde (proposition)	<ul style="list-style-type: none"> • Ministres • Représentant de la Commission de l'Union Africaine
40 minutes	<p>Débat en séance plénière et échanges sur les solutions et actions possibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelles innovations pouvez-vous proposer pour améliorer la contribution des aliments d'origine aquatique à la sécurité alimentaire et à la nutrition et à la croissance économique? • Quelles recommandations pouvez-vous formuler pour la suite? 	Délégués et participants -
10 minutes	Conclusions et observations finales	Coordonnateur sous-régional de la FAO